

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3041

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **GIVORS**

objet : **Aménagement du parking de la gare - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Direction de la voirie**

Rapporteur : Madame Benelkadi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geurjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geurjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3041**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Givors

objet : **Aménagement du parking de la gare - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La gare de Givors Ville est située entre le centre ville historique et les sites économiques de Fives-Lille et VMC (ancienne verrerie de Givors).

Elle présente une offre de transport express régional (TER) et une fréquentation importante qui en font une gare d'intérêt général majeur entre Saint-Etienne et Lyon, ceci à l'échelle du bassin de vie du sud-ouest de l'agglomération lyonnaise.

Elle entre dans le dispositif de réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL).

La fréquentation, importante, est de 3 000 montées et descentes quotidiennes. Un stationnement de 350 à 400 véhicules se fait actuellement à côté de la gare de manière anarchique.

Le stationnement actuel s'effectue sur un terrain fortement dégradé. Le projet prévoit l'achat du terrain et sa remise en état afin de l'aplanir et d'améliorer les cheminements piétons et le stationnement des véhicules.

L'aménagement restera perméable afin de ne pas engorger l'assainissement et maintenir l'infiltration des eaux de pluie. Les matériaux utilisés seront du concassé 0/31,5 granitique et un revêtement de type bicouche pour les voies circulées. Une tranchée drainante sera réalisée en fond de parking afin d'absorber le surplus d'eau.

Le plan permet de stationner 415 véhicules de façon ordonnée et en sécurité.

Le projet prévoit le réglage de la plateforme, l'apport de matériaux sur une épaisseur de 15 cm et des bandes circulées en bicouche d'une couleur différente du matériau de réglage afin de créer un visuel entre le stationnement et la circulation.

Les coûts de fonctionnement sont estimés à 0,10 €/mètres carrés/an.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité par la création de 8 abaissements de trottoirs.

Les travaux devront être réalisés au mois d'août, période où le parking est moins sollicité.

Le coût de l'opération est estimé à 431 000 € TTC d'acquisition foncière et 360 000 € TTC de travaux ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement du parking de la gare de Givors.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P10 - Parcs de stationnement sur l'opération n° OP10O2734 pour un montant total de 791 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier suivant :

- 791 000 € TTC en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.